

CURSUS MUSICAL

FORMATION MUSICALE	INSTRUMENT
---------------------------	-------------------

Cycle Eveil

Eveil 1	
à partir de 4 ans Durée 30 mn	

Eveil 2	
à partir de 5 ans Durée 45 mn	

Eveil 3	
à partir de 6 ans Durée 45 mn	Module découverte des instruments Durée 30 mn - cours collectif

Cycle 1

1C1	1^{er} cycle / 1^{ère} année
à partir de 7 ans contrôles continus passage classe supérieure Durée 1h00 à 1h15	Instrument au choix Durée 30 mn - cours individuel

1C2	1^{er} cycle / 2nd année
contrôles continus passage classe supérieure Durée 1h00 à 1h15	Instrument au choix Durée 30 mn - cours individuel

Pratiques collectives obligatoires - durée 1h00 à 1h15

1C3	1^{er} cycle / 3^e année
Durée 1h15 Contrôles continus passage classe supérieure	Instrument au choix Durée 30 mn - cours individuel Possibilité passage en 2 ^{ème} cycle sur avis du professeur (<i>durée du cycle 5 ans maxi</i>)

Pratiques collectives obligatoires - durée 1h00 à 1h15

1C4	1^{er} cycle / 4^{ème} année
Durée 1h15 Contrôles continus passage en 2 ^{ème} cycle	Instrument au choix Durée 30 mn - cours individuel Possibilité passage en 2 nd cycle sur avis du professeur (<i>durée du cycle 5 ans maxi</i>)

Pratiques collectives obligatoires - durée 1h à 1h15

FORMATION MUSICALE		INSTRUMENT
Cycle 2		
2C1		2nd cycle / 1^{ère} année
Formation musicale par l'orchestre Durée 1h15 à 2h30		Durée 45 mn - cours individuel
2C2		2nd cycle / 2nd année
Possibilité cursus allégé = 30mn instrument Formation musicale par l'orchestre Durée 1h15 à 2h30		<i>Contrôle mi-cycle</i> Durée 45 mn - cours individuel
2C3		2nd cycle / 3^e année et plus
Formation musicale par l'orchestre Durée 1h15 à 2h30 Fin du cursus diplômant		Durée 45 mn - cours individuel Contrôle de passage en 3 ^{ème} cycle Après accord de la direction
Cycle 3 instrumental - Durée 45 mn à 1h - cours individuel après accord du directeur Pratiques collectives obligatoires - durée 1h à 1h30		
Cycle Adulte		
Formation musicale sur 3 ans		Instrument sur 6 ans suivi d'un parcours personnalisé amateur sur proposition du professeur et accord du directeur (pratiques collectives, cours d'ensemble ...)
Durée 1h		Durée 30 mn à 1h de cours individuel conditionné aux nouveaux inscrits et au temps de travail du professeur - cours individuel
Pratiques collectives obligatoires - durée 1h à 1h30		